

Condition de participation à la Course Contre le Cancer 2018 :

Formulaire d'inscription en ligne via le site ATS Sport avec possibilité d'être chronométré en fournissant obligatoirement un certificat médical datant de moins d'un an, mentionnant « la non contre-indication à la pratique de la course pédestre en compétition » ou une licence FFA Athlé compétition ou FFA Athlé Loisir-running ou un Pass'Running ou une licence FSCT, FFco, FSGT, UFOLEP Athlétisme ou Triathlon, F.F.TRI en cours de validité.

Pour les participants ne souhaitant pas être chronométrés un certificat médical ne sera pas demandé.

Une inscription sur place sera également disponible le jour de la course le 22 avril à l'entrée du village associatif

Retrait des dossards après inscription le dimanche 22 avril sous présentation de certificat ou licence :

Possibilité de s'inscrire par groupe également.

Tarifs : Mineur de plus de 12 ans et étudiant (sur présentation d'un justificatif) = 6€, gratuit pour les moins de 12 ans, tarif normal adulte : 12€.

Les parents voulant courir en poussette avec leurs enfants sont autorisés tant que ceux-ci ne gênent pas les autres participants lors de la Course.

Récompenses :

L'ensemble des participants seront récompensés par notre partenaire Keep Cool d'au moins une séance gratuite dans leur salle de sport

Catégorie Femme :

10 première participantes ayant fait le plus de tour seront récompensées

Catégorie Homme :


10 premiers participants ayant fait le plus de tour seront récompensés

Catégorie Equipe :

La première équipe ayant fait le plus de tour en moyenne rapportée au nombre de personne dans l'équipe sera récompensée

Une tombola sera mise en place afin de faire gagner au hasard un participant, 1 inscription = 1 numéro de tombola.

Réalisé à Bordeaux, le 09/03/2018

Thomas HINNEN  
Président de Cheer Up KBS 

## **Programme et règlement de la Course Contre le Cancer Cheer up Terry Fox Run 2018**

- Départ volontaire des participants de 9h à 18h au Jardin Public de Bordeaux
- Discours d'ouverture de la Course Contre le Cancer à 9h par la responsable de la Course (Thomas Hinnen-Desport)
- Animations tout au long de la journée :
  - Discours d'associations bordelaises de lutte contre le cancer (Parentr'aides, Ligue Contre le Cancer, etc...) : sensibilisation autour du cancer
  - Présentation d'un projet solidaire à l'international
  - Mise en place d'un échauffement et cours de Zumba
  - Animation sonore par l'association de musique de Kedge (Start It)
  - Stand « projet » des jeunes suivis par Cheer Up : sensibilisation autour de l'association Cheer Up et des jeunes suivis
  - Aire de jeux géants toute la journée
  - Stand de collations par l'association culinaire de Kedge (Cook'It)
  - Prestations gratuites d'un ostéopathe
  - Prestations gratuites d'un réflexologue
  - Show d'un collectif de football freestyle «Footstyle »
- Discours de remerciement aux participants et aux partenaires
- Annonce du nombre de tours total effectué, annonce des vainqueurs dans les différentes catégories
- Fermeture du site

### **Règlement de l'épreuve**

Principe de la Course Contre le Cancer 2018, événement de l'association Cheer Up Bordeaux en partenariat avec Terry Fox France:

1 tour de 1 km au Jardin Public = 1 euro reversé par nos partenaires financiers pour financer les projets des jeunes atteints du cancer à qui Cheer Up rend visite à l'hôpital. 50% des frais d'inscriptions seront remis à la Fondation Terry Fox France qui s'engage à reverser ses fonds à un organisme de recherche contre le cancer.

Cette course est ouverte, les participants peuvent donc courir autant de kilomètres qu'ils veulent (1km, 5 km, un semi ou un marathon).

L'épreuve consiste à courir voire même marcher parfois autour du jardin public sur le parcours qui sera délimité par des rubalises. Une arche délimite la zone de départ et d'arrivée étant donné que le parcours est une boucle. Il s'agit pour chacun de se faire plaisir, d'allier sport et solidarité à la fois et même de se dépasser.

Cette course est ouverte à tous, petits et grands, hommes et femmes, handicapés ou non.